joue un rôle important dans l'accroissement du chômage depuis quatre mois. Le premier ministre pourrait-il donc demander à son ministre de l'Industrie et du Commerce de saisir la première occasion à l'appel des motions pour expliquer à la Chambre les mesures que le gouvernement compte prendre sous peu pour surmonter cette tendance regrettable?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'en suis sûr, le ministre consentira volontiers à tenir le député au courant de tout ce qu'accomplit le ministère touchant notre production industrielle.

L'hon. M. Hees: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il importe assez peu de tenir le député au courant, mais beaucoup de maintenir dans notre pays une activité économique intense, et, d'autre part, de ne pas sourire et ne pas dédaigner la question, comme le fait le ministre d'État, député de Saskatoon-Humboldt, celui-ci va-t-il agir et faire adopter les mesures voulues?

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RAPPORT DU PROFESSEUR LIN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur l'Orateur. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu un rapport de M. Paul Lin, professeur spécialisé dans les questions asiatiques à l'Université McGill, après sa visite récente en Chine communiste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu parler d'un rapport de ce genre qui aurait été remis au gouvernement canadien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, la dernière fois qu'il y était allé il avait fait rapport au premier ministre, au grand tigre...

Le très hon. M. Trudeau: A vous?

Le très hon. M. Diefenbaker: ... et j'avais cru qu'il le ferait peut-être encore. Le premier ministre me dira-t-il s'il y a un fondement à la nouvelle persistante d'après laquelle le professeur Lin, comme suite de sa visite à Mao, ou du moins en Chine communiste, deviendrait le premier ambassadeur du Canada dans ce pays?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable député à ma gauche sait bien que l'on ne peut poser de questions en ces termes.

LE BIAFRA—LA DEMANDE D'AIDE DE CANAIRELIEF

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme la Croix-Rouge internationale, l'agence préférée du gouvernement pour faire parvenir de l'aide aux Biafrais, n'a pas effectué de vols depuis juin dernier, le gouvernement a-t-il pris une décision concernant la requête présentée, il y a environ trois semaines, je crois, par Canairelief en vue d'obtenir l'appui du gouvernement pour poursuivre ses vols de secours au Biafra?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Brewin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pour prendre une décision au sujet de la demande de Canairelief, le gouvernement tient-il compte de l'appui qu'apporte le gouvernement des États-Unis à des organismes américains similaires qui transportent des secours au Biafra?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur.

M. David MacDonald (Egmont): Ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme, selon des nouvelles récentes, le programme des secours dans le territoire qu'occupe le gouvernement fédéral du Nigéria aurait posé des difficultés, le gouvernement a-t-il des projets pour la remise en marche de son programme de secours destinés à cette partie du théâtre des hostilités?

Le très hon. M. Trudeau: Il me faudrait m'entretenir à ce sujet avec le ministère, monsieur l'Orateur. On n'a pas pris, que je sache, de nouvelles dispositions.

M. David Lewis (York South): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Comme on le voit à la page 878 du hansard, le premier ministre a déclaré à la Chambre hier que le gouvernement du Canada avait proposé d'autres moyens de venir en aide au Biafra, notamment le recours à des hélicoptères, le passage de cours d'eau, etc. Le premier ministre nous dirait-il si on a fait ces suggestions par écrit et, si oui, serait-il disposé à déposer tout document pertinent? S'il n'y a aucun document, le premier ministre dirait-il à la Chambre comment et par qui ces suggestions ont été faites aux autorites biafraises et si elles ont aussi été faites aux dirigeants du

Le très hon. M. Trudeau: Que je sache, monsieur l'Orateur, on ne les a pas faites par